

Si un mariage a été annulé, cette union était-elle une forme de concubinage?

Author : Riposte Catholique

Categories : [Réponses Catholiques](#)

Date : 7 mai 2012

Tout d'abord, notons que l'expression « annuler un mariage » est malencontreuse (bien qu'elle se rencontre abondamment sous la plume des journalistes!). L'Eglise n'a pas le pouvoir ...

Lire la suite...

[Réponses catholiques](#)